Certifié Nice-Matin - Paru dans édition St-Raphael le 12/12/2019

Annonces

Particuliers passer votre annonce et payer par CB
04.93.18.70.00

Demandes d'emploi

MAIN-D'ŒUVRE SPÉCIALISÉE

JARDINIER sérieux et dynamique, spécialisé dans les tailles : haies, massifs, arbres. Remise en état des jardins. Enlèvement des déchets. CESU acceptés. Tél : 06.06.85.15.16.

HOMME avec diplômes, cherche poste chez les particuliers dans la peinture, le carrelage, parquet et pierre. Sur les Alpes Maritimes. Tél : 06.02.58.35.89.

ELECTRICIEN/PLOMBIER/PEINTRE. 27 ans d'expérience, cherche emploi en entreprise ou chez particulier. Etudie toutes propositions. Tél. 06.15.24.58.21 ou 06.58.72.57.40

MACON polyvalent, carrelage, dallage, tailleur de pierre, avec matériel, tous travaux de rénovation, réalisation de murs en gabion, murs de terrassement en béton et pierre, terrassement. Etudie toutes propositions particulier ou entreprise. Tél : 06.58.61.70.25. ou 06.95.85.22.55.

J.R. Portugais, sérieux, travailleur, minutieux, effectue tous travaux peinture (volets, grilles, portails, nettoyage de murs, rénovation intérieure & extérieure et autre demandes). Tous secteurs 07.80.39.95.52.

IMMEDIAT tous travaux et dépannages, jeune retraité technicien bâtiment, sérieux, vous réalisera tout à neuf dans votre appartement, maison modèle. NICE Bernard Tél. 07.53.68.78.88. 07.53.68.78.88.

Expérience. Sérieux. Prix. Retraités avec équipé portugaise. Tous travaux bâtiment. D'une pièce à la villa. Plus nettoyage intempéries. Du sol au plafond. BERNARDO Tél. 07.53.68.78.88 NICE

NETTOYAGE, ENTRETIEN

J.F. sérieuse avec permis B, cherche : entretiens et courses chez particuliers ou nettoyage et gardiennage bureaux et bâtiments. Secteur Nice et environs. Faire proposition sérieuse au : TEL 06.29.18.83.84 ou 07.51.44.43.77

RESTAURATION, HÔTELLERIE

CHEF DE CUISINE expérimenté, HACCP, cherche emploi Nice et environs. Horaires souples souhaités. Etudie toutes offres. Tél.06.18.20.15.07.

JEUNE HOMME polyvalent avec références, cherche emploi serveur, sur nice et environs, dans hôtel ou restaurant. TEL. 06.51.52.15.27

SECRÉTARIAT, BUREAUTIQUE

SECRETAIRE MEDICO-SOCIAL actuellement en formation, très motivée, cherche stage non rémunéré pour le mois de février 2020, secteur Nice. Tél. 06.86.75.26.41

ABONNEZ-VOUS AU
N°Cristal 09 69 32 83 83
APPEL NON SURTAXÉ

Annonces légales

▽ Avis Administratifs

AVIS

APPROBATION DE LA MODIFICATION N°4
DU PLAN LOCAL D'URBANISME
Ville de la Seyne-sur-Mer

Par délibération n° 19/13/473 du 10 décembre 2019, le Conseil Métropolitain a approuvé la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – territoire de la Seyne-sur-Mer.

Cette modification concerne principalement :
- la modification de zonages sur le secteur « centre » (de la Gare aux Moulineaux)
- l'ouverture à l'urbanisation de la zone 1AU de Coste Chaude
- la création de zones Naturelles et Agricoles
- l'intégration d'Orientations d'Aménagement et de Programmation
- la substitution de la ZPPAUP par le dossier d'AVAP sur Balaguier – Tamarie – les Sablettes – Baie d'Lazaret et conséquences dans le PLU
- l'insertion d'un périmètre de classement du réseau de chaleur - thalasso thermie
- diverses modifications et actualisations, notamment au titre des emplacements réservés, du règlement, ...

Le dossier et les éléments relatifs à la procédure sont disponibles sur le site internet de la ville (www.la-seyne.fr), au siège de la Métropole et à l'Antenne Seyntoise (Services Techniques - Avenue Pierre Mendès France).

Le dossier est désormais opposable aux demandes d'occupation des sols. Pour tout renseignement concernant son application, se renseigner auprès du Service Droit des Sols aux jours et heures de réception (3ème étage des Services Techniques).

▽ Vie des Sociétés

AVIS

MARINE PLAISANCE
Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : Nouveau port, 83240 Cavalaire-sur-Mer
399 153 988 RCS Fréjus

Suivant décision du Président en date du 31 octobre 2019, M. Jean SANDRE demeurant à La-Croix-Valmer (83420) - Ville le Garnier, Avenue des Cèdres a été nommé en qualité de Directeur Général, à compter du 1er novembre 2019. Il dispose à l'égard des tiers des mêmes pouvoirs que le Président.

AVIS

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CHADAN
Société Civile au capital de 1.524,49 €
Siège : 1, rue de Montolon 02460 La Ferte Milon - 428866130 RCS de SOISSONS
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE CHADAN

Par décision de l'AGE du 01/10/2019, il a été décidé à compter du 01/01/2020 de :
- Augmenter le capital social de 475,51 € par apport en numéraire, le portant ainsi à 2.000 €
- Transférer le siège social au 475, chemin des Esclapières BP 90017 83440 MONTAUROUX.

Gérant : Mme CHRISTMANN Charlotte-475, chemin des Esclapières BP 90017 83440 MONTAUROUX.

Radiation au RCS de SOISSONS et ré-immatriculation au RCS de DRAGUIGNAN

AVIS

L'assemblée Générale mixte du 30 novembre 2019 a pris acte de la démission à compter de ce jour de M. DEBROIZE Jean, co-Gérant, domicilié Villa Eugénie Bt. 13, avenue de la Grande Maison à La Seyne-sur-Mer.

M. Yves Helpiquet, co-Gérant domicilié 16, avenue de la Liberté à Nice - 06000 devient Gérant unique de la SCI LARDAN.

SCI LARDAN
5762 chemin de l'Aviation
83390 Pierrefeu-du-Var
RCS Toulon 831172799

var-matin UN JOURNAL OFFICIEL HABILITÉ POUR VOS ANNONCES LÉGALES
VIE DES SOCIÉTÉS www.ollc-legales.com
MARCHÉS PUBLICS www.varmatinmarchespublics.com
AVIS ADMINISTRATIFS
Adressez vos demandes par mail
Tél. 04 93 18 71 49 - legales@nicematin.fr

▽ Avis d'Enquêtes

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE
DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ DE LA LÉGALITÉ ET DE L'ENVIRONNEMENT
BUREAU DES INSTALLATIONS ET TRAVAUX REGLEMENTES POUR LA PROTECTION DES MILIEUX

PRÉFET DU VAR
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
SERVICES EAU ET BIODIVERSITES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

En exécution de l'arrêté du Préfet de la Région Provence, Alpes, Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône et du Préfet du Var du 20 novembre 2019, il est procédé à l'ouverture d'une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale présentée au titre de l'article L.181-1 du code de l'environnement par la société publique locale La Ciotat Shipyards en vue de la création d'une plateforme de réparation navale pour méga-yachts sur les chantiers navals de La Ciotat. Cette enquête se déroulera du mercredi 11 décembre 2019 au mercredi 15 janvier 2020 inclus en mairies de La Ciotat, dans le département des Bouches-du-Rhône et de Saint Cyr sur Mer, dans le département du Var.

Dans le cadre de son développement stratégique, La Ciotat Shipyards développe un nouvel aménagement destiné à la grande plaisance: une plateforme dédiée à la maintenance et à la réparation de méga-yachts pouvant aller jusqu'à 4000 t environ.

A été désigné en qualité de commissaire enquêteur par les présidents des Tribunaux Administratifs de Marseille et de Toulon, M. Alain CHOPIN - Général de Gendarmerie - retraité.

Le dossier d'enquête publique sur support papier comprenant notamment l'étude d'impact et son résumé non technique ainsi qu'un registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public pendant une durée de 36 jours consécutifs, du mercredi 11 décembre 2019 au mercredi 15 janvier 2020 inclus, afin que chacun puisse les consulter, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux précisés ci-dessous à titre indicatif, et consigner ses observations et propositions sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les mairies suivantes :

- La Ciotat (13600) Hôtel de Ville Service urbanisme 1er étage salle de réunion - Rond Point des messageries maritimes siège de l'enquête publique, du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h30 à 17h30.
- Saint-Cyr-sur-Mer (83270) Hôtel de Ville place Estienne d'Orves, du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera :
- consultable sur le site internet de la Préfecture des Bouches-du-Rhône http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr
- consultable gratuitement sur un poste informatique mis à la disposition du public à la Préfecture des Bouches-du-Rhône, Direction de la Citoyenneté, de la Légalité et de l'Environnement, Bureau des Installations et Travaux Réglementés pour la Protection des Milieux, place Félix Barret, 13006 Marseille (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 - bureau 421 - contact préalable au 04.84.35.47.05.)

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions du public pourront être adressées au commissaire enquêteur par voie postale à la mairie de La Ciotat, hôtel de ville, Service urbanisme, Rond Point des messageries maritimes, siège de l'enquête, ou par courrier électronique à l'adresse suivante pref-ep-plateforme-mega-yachts@bouches-du-rhone.gouv.fr (capacité maxi 5Mo).

En outre, les observations et propositions écrites et orales seront reçues par le commissaire enquêteur, Monsieur Alain CHOPIN, qui se tiendra à la disposition du public aux lieux, jours et heures suivants :

- Mairie de La Ciotat - Service urbanisme 1er étage - salle de réunion - Rond Point des messageries maritimes (13600)
  - le mercredi 11 décembre 2019 de 9h30 à 12h30
  - le lundi 16 décembre 2019 de 13h30 à 16h30
  - le vendredi 3 janvier 2020 de 9h à 12h
  - le jeudi 9 janvier 2020 de 13h30 à 16h30
  - le mercredi 15 janvier 2020 de 10h à 13h
- Mairie de Saint-Cyr-sur-Mer - Hôtel de Ville - Place Estienne d'Orves (83270)
  - le mercredi 11 décembre 2019 de 14h à 17h
  - le lundi 16 décembre 2019 de 9h à 12h
  - le vendredi 3 janvier 2020 de 13h30 à 16h30
  - le jeudi 9 janvier 2020 de 9h à 12h
  - le mardi 14 janvier 2020 de 14h à 17h

Les observations et propositions du public (1) transmises par voie postale ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur lors des permanences ci-dessus seront consultables en mairie de La Ciotat, siège de l'enquête, aux heures d'ouverture au public et sur le site internet de la préfecture des Bouches-du-Rhône http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr

Les observations et propositions du public (1) transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture des Bouches-du-Rhône ou elles seront publiées dans les meilleurs délais.

L'ensemble des observations et propositions du public sera communicable aux frais de la personne qui en fait la demande, dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'administration, pendant toute la durée de l'enquête.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, dans les conditions prévues par le code des relations entre le public et l'administration, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci, en s'adressant à la préfecture des Bouches-du-Rhône.

A l'issue de l'enquête, copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, dans les mairies de La Ciotat et de Saint Cyr sur Mer où s'est déroulée l'enquête ainsi qu'à la préfecture des Bouches-du-Rhône et sur son site internet.

Au terme de l'enquête, les Préfets des Bouches-du-Rhône et du Var statuent par arrêté conjoint portant autorisation environnementale assortie de prescriptions ou par arrêté conjoint de refus délivré à la société publique locale La Ciotat Shipyards après avis, le cas échéant, des conseils départementaux de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques dont la consultation est facultative.

L'arrêté conjoint est mis en ligne sur le site internet des services de l'État dans les départements des Bouches-du-Rhône http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr et du Var http://www.var.gouv.fr

La personne responsable du projet est la société publique locale La Ciotat Shipyards - 48 quai François Mitterrand - CS 40116 - 13 703 La Ciotat Cedex.

(1) Les données personnelles contenues dans les observations et propositions du public, quelles que soient leurs formes, et recueillies au cours de l'enquête environnementale seront consultables en ligne.

Toulon, le 20 novembre 2019
Pour le Préfet et par délégation,
Le secrétaire général
Serge JACOB

Marseille, le 20 novembre 2019
Pour le Préfet
La Secrétaire Générale
Juliette TRIGNAT

Conformément à l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication (NORM : MCCE1327120A) le prix de la ligne de référence des annonces légales, tel que défini à l'article premier, est fixé pour l'année 2019 au tarif de base de 4,16 € HT pour le Var.